

de la Commission hydro-électrique ou les représentants que vous pourriez désigner afin de discuter avec eux des sujets techniques.

Il paraît donc évident qu'à l'heure actuelle la première question qui surgit en est une de méthode. Depuis le début de la longue période de négociations internationales, j'ai dit que les divers gouvernements fédéraux et provinciaux s'en sont tenus remarquablement à leur méthode de procéder, et sur chaque point où l'intérêt provincial était en jeu les fonctionnaires fédéraux et provinciaux ont toujours étudié au long et en détails les questions techniques. C'était évidemment essentiel en vue de diriger de façon efficace les négociations internationales. Il en est résulté naturellement que les données des négociations internationales antérieures et conséquemment leur situation actuelle ont été établies dans une très grande mesure par les représentations en faveur de l'Ontario aux recherches fédérales-provinciales. Il nous faut encore ce genre d'étude technique détaillée afin que le Canada puisse avoir les meilleures données en ne s'écartant pas de l'accomplissement de son devoir d'après la pratique reconnue qui consiste à consulter la nation voisine sur des questions d'intérêt commun.

Par conséquent, notre attitude générale est de continuer à essayer d'écartier les obstacles à la libre exploitation de ses ressources par la province, à sa discrétion, quelque longue et compliquée que soit cette tâche. Actuellement, la question à envisager par tous les intéressés étant simplement une question de méthode qui ne comporte aucune décision sur un point fondamental, ce que nous proposons, étant donné nos responsabilités internationales, c'est de renouveler l'invitation à une étude technique et discussion communes par des fonctionnaires fédéraux et provinciaux.

Je serais heureux de désigner en tout temps, des représentants techniques pour cette discussion. Je puis ajouter que conformément à la règle habituelle et à la pratique passée, ladite discussion technique ne saurait comporter de préjudice et servirait uniquement pour la gouverne des deux gouvernements respectifs.

Nous espérons que notre proposition vous sera acceptable et que vous jugerez à propos de nommer des représentants dans ce but à brève échéance.

Votre tout dévoué,

W. L. MACKENZIE KING

L'honorable MITCHELL F. HEPBURN, M.A.L.,  
Premier ministre d'Ontario,  
Toronto, Ontario.